

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

PROGRAMME DE FORMATION 2025

**PRISE EN CHARGE EN ORTHOPHONIE DE LA PERSONNE
ATTEINTE DE T21**

Public concerné :

Orthophonistes et logopèdes

Prérequis :

Etre orthophoniste ou logopède

Avoir une bonne connexion internet pour les vidéos si la session est en visio

Objectifs de la formation :

A la fin de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Définir la symptomatologie de la personne T21
- pouvoir évaluer et prendre en charge un bébé T21
- pouvoir évaluer et prendre en charge un enfant T21
- pouvoir évaluer et prendre en charge un ado T21
- pouvoir évaluer et prendre en charge un adulte T21

Cette formation se déroule sur deux journées de 8h par jour avec des moments de théorie, des moments de pratiques (analyse de vidéos d'études de cas), des moments de questions et de discussions

Démarches pédagogiques :

Moyens mobilisés :

- ppt visionné et donné aux stagiaires
- présentation de vidéos d'études de cas à analyser
- ateliers pratiques

Méthodes pédagogiques utilisées :

- méthode affirmative : théorie sur les généralités, la symptomatologie
- méthode démonstrative : ateliers pratiques avec vidéos d'études de cas à analyser
- méthode interrogative avec quizz tout au long de la journée

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

Formation pouvant être adaptée aux personnes en situation de handicap (disposition de la personne dans la salle, support papier ou digital...)

Modalités d'évaluation :

- questionnaire pré-formation
- questionnaire de connaissance post formation
- questionnaire de satisfaction

Information pratique

Durée 2 jours de 8h/jour

Effectif : entre 20 et 30 stagiaires

Tarif préférentiel : 380 euros en libéral/500 euros en salarié

Accessibilité : livret d'accueil envoyé au stagiaire par mail avec les conditions d'accueil pour les personnes en situation de handicap

Karine Bernard Jaumot est la référente administrative, pédagogique et handicap

Formatrice

Karine BERNARD JAUMOT

Orthophoniste formatrice depuis 2007

Formateur régional référent en autisme

Formations spécifiques dans le domaine de la T21 et du TSA

Organisme formateur

Karine Bernard Jaumot

Siret : 34208421700021

n° déclaration d'activité 21510138851 ce numéro a été délivré auprès du préfet de la région marne

« cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état »

Organisme certifié Qualiopi

Adresse : 20 ter bd de la paix 51100 Reims

Tel : 0607101535

Karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

Programme détaillé

1^{er} jour

matin

8h30-11h

- Généralités sur la trisomie 21
- Recommandations de l'HAS
- Symptomatologie de la personne avec T21
- Annonce du diagnostic

11h/11h15 pause

11h15/12h30

- Accompagnement parental
- Prise en charge précoce : quand, où, pourquoi, par qui ?

- Bilan du bébé T21 :
 - Interactions mère/enfant
 - Sphère oro-faciale

13h/14h Déjeuner

14h -15h45

- Bilan du bébé suite
 - Compétences socles
 - Communication

- Prise en charge précoce :
 - Prise en charge oro-faciale
 - Organisation pré-conversationnelle
 - Prérequis à la communication
 - Travail du perceptif

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

2^{ème} jour

8h30-10h30

8h30 Quizz sur le premier jour

8h45/10h45 Bilan de l'enfant

- Compétences socles
- Perceptif
- Mémorisation
- Imitation
- Autonomie
- Attention
- Communication non verbale
- Communication verbale
- Exploration de l'environnement
- Motricité fine
- Motricité générale
- Items de pensée

10h45-12h30

- Prise en charge de l'enfant

- Travail des items de pensée
- Travail du perceptif
- Travail du rythme
- Travail de l'oro-facial (Talk Tools...)
- Communication non verbale (français signé, Makaton...)
- Communication verbale (Makaton, DNP...)
- Apprentissages
- Prise de conscience du handicap

Déjeuner 12h30-13H30

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

Après-midi 13h30-15h30

- Bilan de l'adolescent
 - Prise en charge de l'adolescent
 - Travail du langage oral
 - Travail de l'imaginaire
 - Travail de la compréhension
 - Prise de conscience de la différence
 - ...
- Pause de 15h30-15h45

15h45-17h30

- Bilan de l'adulte
 - Anamnèse
 - Perceptif
 - Orientation spatiale et temporelle
 - Langage (expression : évocation, lexique, structuration de la phrase, construction d'un récit, langage élaboré/ compréhension)
 - Autonomie
 - Lecture
 - Capacités de jugement
- Prise en charge de l'adulte
Pourquoi ? comment ?

17h30 débriefing rapide la formation avant l'envoi des questionnaires post-formation

Dates et lieux de 2025

13 et 14 janvier 2025 en visio

Délai d'accès : les inscriptions sont closes quand le nombre d'inscrits est maximum, normalement max 3 jours avant

KARINE BERNARD-JAUMOT

orthophoniste

20 Ter boulevard de la paix. 51100 Reims

tel : 03 26 47 26 71. tel port : 06 07 10 15 35

karine.bernard-jaumot@wanadoo.fr

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes de trisomie 21.

Formation spécifique dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme.

Formateur régional référent en autisme.

Orthophonistes formées en 2024 : 60

Orthophonistes qui recommanderaient cette formation (d'après le questionnaire de satisfaction): 100%

Mis à jour le 7.5.2024